Appel à articles

Revue des politiques sociales et familiales

Politiques sociales et familiales et parcours de vie

Coordination : **Catherine Négroni** (Clersé, Université de Lille) et **Pierrine Robin** (Lirtes, UPEC).

Les auteurs et autrices sont invité.es à soumettre un titre d'article, avec son résumé (300 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article proposé est un article scientifique ou un article de synthèse, d'étude ou de méthode, ainsi qu'une brève note biographique, pour le 30 juin 2023 à la rédactrice en chef de la revue (rpsf@cnaf.fr) et aux coordinatrices du numéro thématique : catherine.negroni@gmail.com et pierrine.robin@u-pec.fr

Mots clés : Politiques sociales et familiales - Familles - Parcours de vie - Protection sociale - Enquête

La Revue des politiques sociales et familiales

Créée en 1985, la *Revue des politiques sociales et familiales* (*Recherches et Prévisions* de 1985 à 2009, puis *Politiques sociales et familiales* jusqu'en mars 2015) est une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire à comité de lecture. Elle publie des **travaux de recherches originaux** dans le champ des **politiques familiales et sociales** (dispositifs d'action publique, prestations, offres de services, acteurs et actrices de ces politiques, publics visés, etc.) ainsi que sur les évolutions touchant à **la famille, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la pauvreté et le logement**. La revue accepte des articles de toute discipline en **sciences humaines et sociales**. Son caractère pluridisciplinaire oblige les auteurs et autrices à adopter un langage clair et à préciser ce qui ne relève pas du langage courant (présentation de dispositifs, de concepts théoriques, de méthodes d'enquêtes particulières, etc.).

La RPSF est construite en numéros thématiques, qui sont, le cas échéant, complétés de contributions proposées en varia à la revue. Elle est composée de différentes parties, toutes soumises à expertise :

- les « **Articles scientifiques** » (60 000 signes espaces compris maximum). Il s'agit de contributions originales fondées sur un matériau empirique ;

- les articles de « **Synthèses et perspectives** » (30 000 signes) proposent des analyses problématisées de littérature grise ou de synthèses de recherche ;

- les articles d'« **Études** » (30 000 signes), plus courts que les articles scientifiques, présentent des premiers résultats d'enquêtes quantitatives (statistiques descriptives notamment) ou qualitatives (enquêtes exploratoires, études, recherches en cours) en les situant dans leur champ de recherche ;

- les articles de « **Méthodes** » (30 000 signes) discutent les outils de récolte de données dans le champ couvert par la RPSF (apports et limites de ces méthodes, discussion d'indicateurs, etc.) ;

- les « **Comptes rendus** » sont des présentations d'ouvrages (8 000 signes) et de colloques (20 000 signes), problématisées en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue. Les comptes rendus ne peuvent être effectués par les auteurs des ouvrages ou les organisateurs des colloques recensés.

Présentation du numéro thématique

L'approche par le parcours de vie permet de saisir le déroulement des existences dans leurs dimensions diachroniques et synchroniques, rendant compte d'expériences, d'événements, de rencontres déclinant des histoires qui ne sont pas toujours linéaires (Elder, 1994 ; Bessin, 2009). Elle met en exergue les contraintes normatives, les conditions matérielles, dans lesquelles sont insérés les individus mais aussi les politiques d'encadrement des parcours et de protection sociale dont ils font l'objet (Cardon et Négroni, 2013).

Historiquement, c'est avec l'avènement de la société industrielle que les institutions qui encadrent les parcours de vie et l'État ont commencé à normaliser temporellement les existences, à travers, par exemple, le développement du système scolaire ou encore la généralisation des pensions de retraite (Mayer et Schöpflin, 1989). Ceci a produit des parcours de vie standardisés se déroulant dans un cycle ternaire, en termes d'étapes de la vie (enfance, âge adulte, vieillesse) (Kohli, 1986). Ces parcours affichaient alors une certaine adéquation entre aspirations, modes de vie et cadre institutionnel. Dans la société post-industrielle ou postmoderne, ce modèle tend à s'effriter.

En effet, après une longue phase de standardisation du parcours de vie s'étalant du milieu du XIXe siècle jusqu'aux années cinquante, différents chercheurs observent une dé-standardisation ou une pluralisation progressive des parcours de vie (Sapin, Spini et Widmer, 2007). Les parcours de vie, caractérisés auparavant par une inféodation à des institutions fortement encadrantes comme la société salariale, la famille et la religion, débordent maintenant le cadre des institutions. Selon F. Dubet (2002), le déclin du « programme institutionnel », qu'il analyse comme un retrait des valeurs structurantes de la société industrielle, a généré un décalage entre les attentes des institutions professionnelles et

sociales et celles des salariés et des usagers. En même temps, la désinstitutionnalisation des parcours de vie apporte un nouveau type de régulation sociale, davantage individualisée (Négroni et Bessin, 2022).

Face aux nouveaux risques auxquels sont confrontés les individus en termes de fragilité des liens d'appartenance à des instances sociales (démariages, séparations, etc.), l'État, les institutions publiques et associatives cherchent à apporter de nouvelles protections familiales et sociales (politiques sociales, familiales, de l'enfance, etc.) en revenant aux fondements sociaux de la politique familiale et en tentant de dépasser les logiques de statuts pour tendre vers des politiques d'encadrement de parcours plus discontinus (Séraphin, 2014).

Ce numéro s'intéresse à partir de l'approche par les parcours de vie aux nouvelles formes de régulations mises en place par l'État et les institutions publiques et associatives pour contenir et réinstitutionaliser les parcours de vie (Guillemard, 2008). Il vise à analyser les modalités d'élaboration et les effets protecteurs et ajustés de ces politiques mais aussi les heurts, les écueils, les frottements, les formes d'exclusion que ces politiques, pas nécessairement coordonnées, produisent sur les parcours des individus. Il s'agira ainsi d'étudier les adaptations qu'elles nécessitent pour les professionnels, et les formes d'agentivité qu'elles suscitent pour les individus objets de ces politiques (Robin, 2022).

Le concept de parcours de vie est particulièrement pertinent pour comprendre les adéquations ou inadéquations entre les transformations institutionnelles et les parcours individuels. D'un point de vue synchronique, il permet d'appréhender comment les politiques influencent ou traitent les différentes étapes de la vie d'un individu (la naissance d'un enfant, l'entrée dans la jeunesse, la retraite, le deuil, etc.). D'un point de vue diachronique, il donne à voir les événements qui surviennent dans le cours de vie et comment ils sont absorbés par les politiques publiques. En effet, on peut constater une double visée paradoxale dans ces politiques, celle de résoudre les difficultés que les individus rencontrent dans leurs trajectoires de vie et celle de parvenir à les construire et à tenir en tant que sujet pensant et agissant.

Deux axes possibles, non exclusifs l'un de l'autre, peuvent être envisagés pour les contributions.

Axe 1 : Politiques sociales et familiales face à l'insécurité croissante des parcours

Un premier axe abordera l'État social par le « haut » et cherchera à comprendre comment les politiques sociales et familiales tentent de répondre à l'insécurité croissante des parcours, aux mobilités géographiques et sociales plus fortes, aux processus de déliaison présents dans les différentes sphères de vie des individus et comment, en parallèle, ces politiques publiques peuvent apparaitre comme des formes de contrôle social des individus. Il s'agira de rendre compte des tentatives de l'État et des institutions publiques et associatives d'apporter de nouvelles protections et « sécurisation » juridique dans l'accompagnement des parcours face aux séparations de couples (avec la médiation familiale, les espaces de rencontre ou encore le recouvrement des impayés des pensions alimentaires), aux parents isolés, aux nouvelles formes de procréation médicalement assistée (déclaration notariale), à la parentalité, au deuil, au handicap, au délaissement d'enfant (avec le processus d'adoption simple), et aux formes diverses de précarité. Les contributions pourront mettre en lumière les inégalités dans les nouvelles formes de régulation des parcours au cours du cycle de vie (au temps, par exemple, de l'arrivée d'un enfant ou de la jeunesse), mais aussi les injonctions biographiques

contradictoires et inégales portées sur ces parcours, notamment dans le cadre de leur sécurisation par les acteurs publics à partir de différentes approches disciplinaires (histoire, science politique, sociologie, anthropologie).

Axe 2 : Les effets des politiques sociales et familiales sur les parcours individuels

Dans une perspective d'analyse de l'État social par « le bas », un second axe traitera des effets des politiques sociales et familiales sur ces parcours. Il s'agira d'appréhender les bénéfices de ces nouvelles formes d'encadrement mais aussi les heurts et les difficultés qu'ils provoquent pour les professionnels chargés de les mettre en œuvre comme pour les individus, objets de ces politiques publiques. À cet égard, il sera intéressant d'avoir le regard de différents champs disciplinaires (histoire, science politique, sociologie, anthropologie) et de mobiliser une pluralité de méthodes afin de rendre compte de situations et d'exemples concrets à partir d'une variété de terrains empiriques. Quelles évolutions de normes et de pratiques provoquent ces politiques ? Avec quels effets de catégorisations institutionnelles, éventuelles stigmatisations, processus d'invisibilisation ou de non-recours ? Quelles sont, à l'inverse, les possibilités d'appropriation, de contournement et de transformation de ces politiques par les professionnels en charge de leur mise en œuvre et par les individus concernés ? Les contributions pourront notamment mettre en exergue les stratégies de débrouillardises développées par les professionnels comme par les individus concernés (Zimmermann, 2014).

Les articles proposant des études de cas étrangers ou adoptant une perspective comparatiste seront accueillis très favorablement, de même que ceux qui proposeront une perspective diachronique.

Ce numéro thématique de la RPSF est conçu dans une optique pluridisciplinaire (sociologie, droit, science politique, économie, anthropologie, sciences de l'éducation et de la formation etc.) et pluri-méthode. Il regroupera des articles scientifiques, des articles de synthèses et perspectives, d'études et de méthodes et des comptes rendus d'ouvrages et de colloques permettant d'éclairer ces questions sous différents angles.

Processus éditorial

Les auteurs et autrices envoient d'ici le **30 juin 2023** un résumé (300 mots env.) et ses mots-clés en indiquant la rubrique et l'axe pour lesquels l'article est proposé, ainsi qu'une brève note biographique. Si la proposition de résumé est acceptée, l'article est à envoyer pour le **5 février 2024** au plus tard pour être expertisé (double évaluation) et discuté en Comité de rédaction. Il n'y a donc pas de garantie de publication de l'article avant validation par les experts scientifiques et acceptation de l'article en Comité de rédaction au premier semestre 2024.

Les consignes aux auteurs et autrices de la revue (en français et en anglais), à respecter pour tous les articles soumis, sont sur le site de la revue :

https://www.cairn.info/revue-des-politiques-sociales-et-familiales.htm?contenu=apropos

Calendrier

- 30 juin 2023 : date limite d'envoi des propositions de résumés
- 5 février 2024 : envoi des V0 des articles aux coordinatrices, suivis d'échanges avec les auteurs et autrices
- 5 avril 2024 : soumission des articles à la rédactrice en chef et envoi en expertise
- Juin 2024 : Comité de rédaction
- 10 octobre 2024 : soumission des V2
- 1er semestre 2025 : secrétariat de rédaction et maquettage
- Juin 2025 : Parution du numéro

Références bibliographiques mentionnées dans l'appel

Bessin M., 2009, Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique, *Informations sociales*, n° 156, p.12-21.

Cardon P. et Négroni C., 2013, Introduction. Enfance et famille : au prisme du parcours biographique, *Recherches familiales*, n° 10, p. 71-74.

Dubet F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Édition du Seuil.

Elder G. H., 1994, Time, Human agency and social change: perspectives on the life course, *Social Psychology Quarterly*, n° 57, p. 4-15.

Guillemard A.-M., 2008, *Où va la protection sociale ?*, Paris, Presses universitaires de France.

Kohli M., 1986, The World we Forgot: a Historical Review to the Life Course, in V. W. Marshal (dir.), *Later Life: the Social Psychology of Aging*, Londres, Sage Publications, p. 271-303.

Mayer K. U. et Schoepfin U., 1989, The State and the Life Course, *Annual review of sociology*, vol. 15, n° 1, p. 187-209.

Négroni C. et Bessin M., (dir.), 2022, Sociologie du parcours de vie. Analyser les logiques biographiques et les pratiques institutionnelles, *in* Négroni C. et Bessin M. (dir.*), Parcours de vie, Logiques individuelles, collectives et institutionnelles*, Presses Universitaires du Septentrion, p.11-31.

Robin P., 2022, Saisir les parcours de vie en protection de l'enfance : entre tentative d'encadrement politique et recherche de compréhension scientifique, *in* Négroni C. et Bessin M. (dir.*), Parcours de vie, Logiques individuelles, collectives et institutionnelles*, Presses Universitaires du Septentrion, p. 225-238.

Sapin M., Spini D. et Widmer E., 2007, *Les parcours de vie. De l'adolescence au grand âge*, Lausanne-Suisse, Presses Internationales Polytechnique.

Séraphin G., 2014, Pour une autre politique de l'enfance et de la famille : Lecture de quatre rapports récents, *Esprit*, n° 12, p. 91-106.

Zimmermann B., 2014, Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels, Paris, Économica, coll. « Études sociologiques », 2e éd.